

Cher (Chère) Confrère,

Le collectif Immuniser Lyon se mobilise et vous invite à faire le point sur vos vaccinations et celles de vos patients.

Les personnes âgées sont très concernées par les maladies infectieuses pour lesquelles une prévention vaccinale est possible.

- **La grippe** : l'épidémie de grippe 2016-2017 a eu un impact important avec un excès de mortalité de 14 400 décès. C'est une infection respiratoire aiguë, souvent considérée comme bénigne, mais qui peut être très grave, voire mortelle pour les personnes à risque ou fragilisées par certaines maladies chroniques ainsi que pour les personnes âgées.
- **Le tétanos** : plusieurs dizaines de cas ont été déclarés en France au cours des dernières années, dont 90 % concernaient les personnes de plus de 70 ans qui n'étaient pas à jour de leurs vaccinations. Du fait du risque accru de chute ou de plaie chronique, les personnes âgées sont plus exposées au tétanos.
- **La pneumonie à pneumocoque** : le pneumocoque est une bactérie responsable d'infections graves comme les pneumonies, les méningites et les septicémies. Elle reste une cause importante d'hospitalisation et de mortalité dans la population âgée, fragilisée par les maladies chroniques.
- **Le zona** : l'incidence du zona augmente avec l'âge ainsi que la survenue de complications douloureuses : les douleurs post-zostériennes. Ces douleurs chroniques impactent parfois sévèrement les activités de la vie quotidienne et peuvent poser un problème de iatrogénie.
- **La coqueluche** : les formes les plus graves concernent les nourrissons mais sont de plus en plus fréquentes chez les grands enfants, les adultes et les personnes âgées. Pour protéger les nourrissons, il faudrait vacciner l'entourage, dont les grands-parents qui peuvent transmettre la maladie.

Les recommandations vaccinales actuelles du Ministère de la Santé sont simples et claires :

- La vaccination contre la grippe chaque année
- Le rappel diphtérie-tétanos-polio ou diphtérie-tétanos-polio-coqueluche tous les 10 ans
- La vaccination contre le pneumocoque pour les personnes à risque
- La vaccination contre le zona une seule fois de 65 à 74 ans

Mobilisons-nous pour augmenter les couvertures vaccinales !

Le collectif Immuniser Lyon

VACCINATION DES + DE 65 ANS RECOMMANDATIONS 2017

VACCIN	RECOMMANDATION	SCHÉMA
Diphtérie Tétanos Polio dTP (+/- coqueluche selon les recommandations vaccinales)	En routine chez tous les patients à partir de 65 ans	1 dose tous les 10 ans
GRIPPE	En routine chez tous les patients à partir de 65 ans	1 dose tous les ans
ZONA	En routine chez tous les patients de 65 à 74 ans	1 dose unique
PNEUMOCOQUE	Pour les adultes à risque d'infection invasive à pneumocoque ¹	<ul style="list-style-type: none"> • Non vaccinés antérieurement : VPC13 puis VPP23 (S8) • Vaccinés antérieurement : <ul style="list-style-type: none"> - Avec la séquence VPC13-VPP23 : VPP23 avec un délai d'au moins 5 ans après le dernier VPP23 - Vaccinés depuis plus de 1 an avec le VPP23 : VPC13. Revaccination par VPP 23 avec un délai d'au moins 5 ans après le dernier VPP23²

1. Immunodéprimés (aspléniques ou hypospléniques incluant les drépanocytoses majeures ; atteints de déficits immunitaires héréditaires ; infectés par le VIH, quel que soit le statut immunologique ; sous chimiothérapie pour tumeur solide ou hémopathie maligne ; transplantés ou en attente de transplantation d'organe solide ; greffés de cellules souches hématopoïétiques ; traités par immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie pour une maladie auto-immune ou inflammatoire chronique ; atteints de syndrome néphrotique) ; b. non immunodéprimés (porteurs d'une maladie sous-jacente prédisposant à la survenue d'infection à Pneumocoque : cardiopathie congénitale cyanogène, insuffisance cardiaque ; insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème ; asthme sévère sous traitement continu ; insuffisance rénale ; hépatopathie chronique d'origine alcoolique ou non ; diabète non équilibré par le simple régime ; patients présentant une brèche ostéo-méningée, porteurs d'un implant cochléaire ou candidats à une implantation cochléaire).

2. VPC13 : vaccin pneumococque conjugué 13-valent. VPP23 : vaccin pneumococcique non conjugué 23-valent. S : semaine.